CROIX DE GUERRE et VALEUR MILITAIRE

REVUE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES CROIX DE GUERRE ET DE LA VALEUR MILITAIRE
Affiliée à la Fédération André Maginot - Groupement n°31 - Toutes les générations du feu

Dossier
Centenaire de la croix de Guerre des TOE
p.I à p.XVI

Trentième anniveraire de la guerre du Golfe

N° 343 - Mars 2021 - 1er trimestre

CROIX DE GUERRE et VALEUR MILITAIRE

ASSOCIATION NATIONALE DES CROIX DE GUERRE ET DE LA VALEUR MILITAIRE
Fondée en 1919. Déclarée conformément à la loi du 1-VII-1901. Approuvée par le ministre de l'Intérieur. Reconnue d'utilité publique : décret du 22 avril 1963. Affiliée à la Fédération nationale André Maginot - Gr. 31

Comité d'honneur :
Général d'armée (2S) Bertrand Ract-Madoux, Amiral (2S) Alain Oudot de Dainville, Général d'armée (2S) Denis Favier, Médecin général inspecteur (2S) Jean-Louis André, Général d'armée aérienne (2S) Stéphane Abrial, Renaud Denoix de Saint Marc, vice-président du Conseil d'Etat (H), la Ville de Paris

Présidents d'honneur :
Général (2S) Jacques Larchet
Chef d'escadrons (H) François Castanier

Président national :
Michel Bachette-Peyrade
Vice-Présidents :
Alain Bonnet, Daniel Gyre
Secrétaire général :
Emmanuel Montanié
Secrétaire général adjoint :
Fabrice Tedoldi
Trésorière nationale :
Jacqueline Combémorel
Chancelier :
Christian Bayol
Conseil d'administration : *Michel Bachette-Peyrade, Christian Blondel, Alain Bonnet, Michel Bugeaud, François Castanier, Pierre Castillon, Jacqueline Combémorel, Franck Galland, Jean Folia, Daniel Gyre, Emmanuel Montanié, Loïc Salmon, Fabrice Tedoldi (conseiller technique).*

ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL :
A.N.C.G.V.M.
Hôtel national des Invalides
Cour d'honneur escalier H
129, rue de Grenelle - 75007 PARIS

TRÉSORIÈRE NATIONALE :
Jacqueline Combémorel - 01 44 42 38 47
Courriel : tresoriere.ancgvm@sfr.fr

PERMANENCE SECRÉTARIAT :
mardi, mercredi et jeudi 9h30-16h00
Charlette Dumont - 01 44 42 38 47
Courriel : ancgvm@sfr.fr

Sommaire

Éditorial 3

Histoire 4

Dossier central détachable ..... I-XVI

Centenaire de la croix de Guerre des théâtres d'opérations extérieurs

Culture 11

Institution civile décorée 13

Ville décorée 15

Vie des sections 17

Informations services 18

Carnet 19

Des informations complémentaires sur la Défense, renouvelées périodiquement, sont accessibles sur le **site internet** :

www.croixdeguerre-valeurmilitaire.fr

« Croix de guerre et Valeur militaire »

« Valeur Militaire »

REVUE CROIX DE GUERRE ET VALEUR MILITAIRE
Directeur de la publication : *Michel Bachette-Peyrade*
Rédacteur en chef : *Loïc Salmon* - 01 44 42 38 47 - Courriel : bulletincgvm@sfr.fr
Secrétaire de rédaction : *Nelly Gosselin*

Imprimerie : Centr'Imprim 36101 Issoudun Cedex
Dépôt légal N°202103.0010
Commission paritaire N° 0321 A 06885
I.S.S.N. 1247-9918

Éditorial

Messieurs les chefs de corps et commandants des unités décorées, Mesdames et Messieurs les élus des villes décorées, Mesdames et Messieurs les représentants des Institutions civiles décorées, mes chers camarades,

Je reprends la plume pour ce premier numéro de l'année 2021, toujours placée sous la menace du développement insaisissable du virus.

Notre congrès national 2021, prévu à Lorient (Morbihan) du 3 au 5 juin prochain, est pour l'instant maintenu. Les autorités civiles et militaires du Morbihan nous ont d'ores et déjà réservé le meilleur accueil. Avec malheureusement les réserves aujourd'hui d'usage, la contrainte d'un potentiel confinement ou bien les restrictions de couvre-feu. La décision du maintien ou de l'annulation de cet événement majeur dans la vie de notre association sera prise lors d'une réunion de notre bureau national le 27 avril 2021. Dans tous les cas, notre assemblée générale sera maintenue le 3 juin 2021 à 10h00 sous un format à définir. Les éléments de cette assemblée générale figurent en page 18 de ce numéro de la revue et seront diffusés aux sections locales.

Nous avons appris avec tristesse le décès du président de la section de Valenciennes, notre camarade Daniel Leroy. Habitant Berlaimont (croix de Guerre 1914-1918), Daniel Leroy fut longtemps un trésorier efficace de la section de Valenciennes. Il en était le président depuis 2014. Daniel Leroy n'a ménagé ni son temps ni sa peine pour animer sa section, et recruter de nouveaux adhérents et villes décorées du Nord pour sa section. Merci Daniel pour cette marque du courage.

Nous consacrons ce numéro spécial de notre revue « Croix de Guerre et Valeur Militaire » à la croix de Guerre des théâtres d'opérations extérieurs (TOE), dont on célèbre cette année le centenaire de la création. Je tiens à remercier ici nos amis du Service historique de la Défense ayant accordé leur concours à la réalisation de la brochure historique insérée dans la revue. Merci également au général d'armée François Lecointre, chef d'État-major des armées, qui nous fait l'honneur et l'amitié de préfacer ce document dédié à cette belle décoration que nombre d'entre vous ont reçue pour leur courage et leur bravoure en Indochine, au Bataillon de Corée et plus récemment pour la guerre du Golfe, il y a tout juste trente ans, et les opérations au Kosovo en 1999.

La fin d'année verra se tenir la journée d'étude, consacrée aux « Institutions civiles décorées de la croix de Guerre » et organisée par notre association avec le concours du Service historique de la Défense. Cet événement devrait se tenir, sous réserve des restrictions d'ordre sanitaire, à Paris le 9 décembre prochain dans les locaux de l'Ecole nationale d'administration. En 2002, celle-ci a intégré l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, décorée de la croix de Guerre des TOE et dont l'histoire est relatée dans ce numéro.

Je vous remercie à nouveau de transmettre au siège national toutes les difficultés rencontrées par nos membres et leurs familles en cette période incertaine. Continuez à prendre soin de vous, de vos administrés ou de vos subordonnés, et de leurs familles, sans relâche jusqu'à l'issue de la pandémie.

Bien fidèlement.

Michel BACHETTE-PEYRADE, président national

Il y a 30 ans, la guerre

A peine le rideau de fer levé, l'Occident découvre, le 2 août 1990, l'invasion du Koweït par l'Irak, puissance régionale qui sort à peine de huit ans de conflit fratricide avec l'Iran. Immédiatement, cet évènement sur fond de maîtrise des ressources pétrolifères apparaît comme un défi grave pour la communauté internationale. Forte de la résolution 660 de l'ONU qui conduit à des sanctions économiques immédiates, une coalition de 35 états va devoir recourir à la guerre pour obtenir l'évacuation du pays. A la suite de cette guerre, dite du Golfe, 11 formations terrestres et 6 formations aériennes françaises portent l'inscription « Koweït 1990-1991 » sur leurs drapeaux et étendards.

Les forces maritimes françaises de l'océan Indien déjà présentes sont immédiatement renforcées et participent à la mise en place d'un embargo international et œuvrent au prépositionnement d'éléments d'alerte (opérations « Artimon » et « Salamandre »).

Longue montée en puissance

Le 5 septembre, un premier détachement arrive à Yambu pour aider l'Arabie Saoudite (opération « Busiris»). Le 15, l'opération Daguet est déclenchée suite à la violation de l'enceinte de l'ambassade de France au Koweït. Le président de la République, François Mitterrand, justifie l'engagement de la France par la nécessité de faire respecter « l'Etat de droit ».

Dès le 19, une mission d'évaluation aux ordres du général de corps d'armée Roquejeoffre, commandant la Force d'action rapide, est lancée et le lendemain, la division « Daguet » (2.600 hommes), commandée par le général de brigade Mouscardes, est formée autour du noyau de la 6ème Division légère blindée. Ce corps est soutenu par un groupement logistique (500 hommes) et d'appareils du transport aérien militaire, en mesure de bénéficier de l'appui de la Force aérienne tactique. La force aéroterrestre française est positionnée comme force de dissuasion sur le Camp du Roi Khaled. La France décide alors de doubler ses forces. Les bases d'une action coordonnée sont jetées, tandis que la diplomatie œuvre toujours. Le contexte apparaît comme différent, estime le général Roquejeoffre, «*parce que s'accumulent des menaces jamais rassemblées dans un*

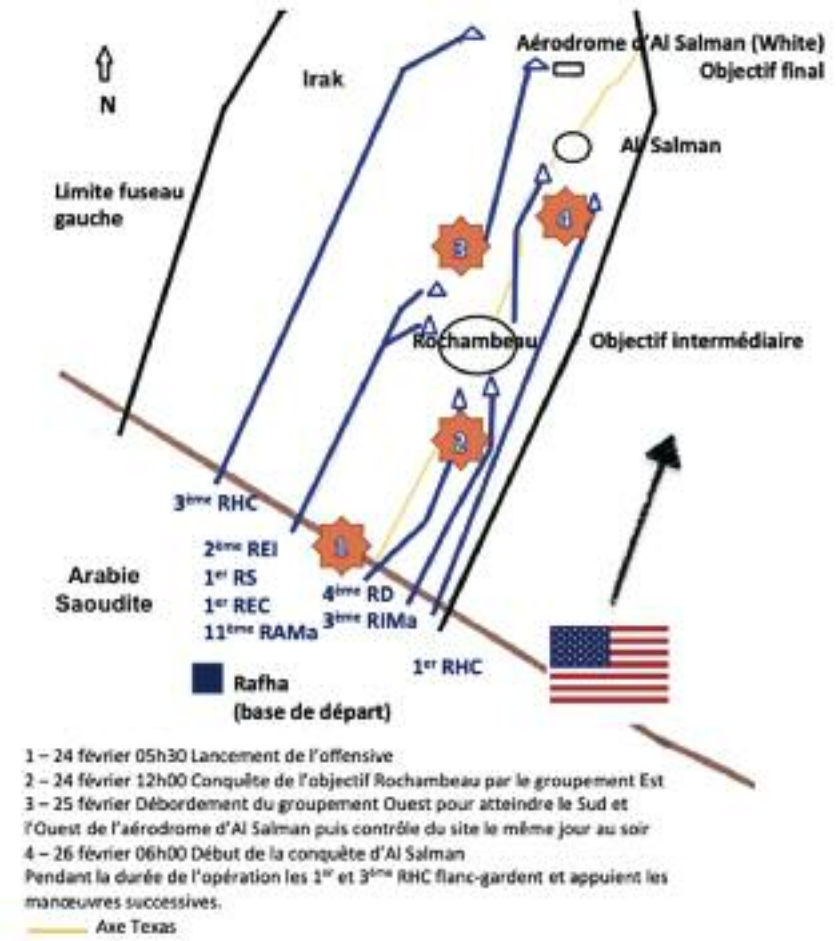

L'offensive aéroterrestre française ©RNI

du Golfe (2 août 1990-28 février 1991)

même conflit [récent] *: le danger aéroterrestre, le danger chimique et le danger terroriste permanents* ».

Opération aéroterrestre éclair

Le 17 janvier 1991 marque le début de l'opération « Tempête du Désert » avec la participation de 12 Mirage 2000, 5 Mirage F1 CR et 16 Jaguar du dispositif à la bataille aérienne destinée à affaiblir le potentiel irakien. Estimée à 10 jours, cette phase est allongée du fait d'une météorologie défavorable, qui empêche d'apprécier les résultats des raids et la protection des forces irakiennes ayant bénéficié de mois de travaux d'enfouissement. En parallèle, la division Daguet rejoint une zone de déploiement opérationnel au Nord de Rafha.

Le 8 février, le général Mouscardes, rapatrié sanitaire, est remplacé par le général de brigade Janvier. L'attente est consacrée aux derniers préparatifs, entraînements spécifiques et derniers renforcements par 50 rotations maritimes pour transporter l'ensemble du personnel, 4.000 véhicules et 75.000 t de matériel.

Le 24 février à 5h30, les forces terrestres alliées sont engagées en Irak et au Koweït, avec pour objectif d'isoler et de détruire la Garde républicaine irakienne. L'ordre est donné d'attaquer la zone désertique « Rochambeau », pour éviter toute manœuvre de repli ou de riposte. En tête, avec, à sa droite, les éléments de la 101ème Division d'assaut américaine, la division Daguet fait preuve de vitesse et d'audace, en contournant systématiquement la 45ème Division irakienne soumise à l'action combinée avions-hélicoptères et à des appuis feux fournis. Des unités irakiennes s'effondrent d'emblée.

L'attaque des forces lourdes blindées mécanisées est avancée de 24 h sur l'axe central et, au bout de 48 h, l'objectif final, l'aérodrome d'Al Salman situé à 250 km du point initial, est atteint. Après la guerre, le général Schwarzkopf, chef du Commandement central des Etats-Unis et sur le terrain commandant en chef de la coalition internationale, précisera « *Peu de personnes savent qu'à la fin du premier jour d'attaque terrestre, après avoir réalisé leur percée fantastique, les forces françaises* [étaient celles] *qui avaient le plus profondément pénétré en Irak* ».

Débordé, l'Irak accepte les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Le cessez-le-feu entre en vigueur dès le 28 février 8h. Les opérations généralisées de déminage peuvent débuter et provoqueront 2 morts pour un total de 7 morts et 38 blessés.

Conséquences pour les armées

Au bilan, la gestion politico-militaire du conflit tranche avec la volonté du président de la République d'incarner pleinement le chef de guerre devant l'opinion publique.

La professionnalisation de l'armée française est acquise. Le retour d'expérience met en avant la nécessité d'améliorer la mobilité, avec le développement du futur avion de transport tactique A 400M, et l'interopérabilité par « l'interarmisation » et les réseaux de commandement.

Cette guerre a constitué un laboratoire par ses défis logistiques et de soutien du combattant ainsi que sa médiatisation. Elle a confirmé des concepts de matériels majeurs (lance-roquettes multiple, hélicoptère Tigre) ou de les réorienter (système sol-air de moyenne portée), tandis que certaines dotations voient leur durée de vie allongée du fait de leur bon comportement (véhicules blindés VAB et AMX-10 RC).

Dès 1992, sont créées des structures interarmées : le commandement opérationnel interarmées, qui préfigure le Centre de planification et de conduite des opérations ; la Direction du renseignement militaire, afin de ne plus dépendre du renseignement allié ; le Commandement des opérations spéciales.

Chef de bataillon Eva Renucci
chargée de recherches
Service historique de la Défense

Le Pacte de

L'année1949 constitue à bien des égards un tournant dans l'intensification de la Guerre froide : cette année-là, est fondée l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), première alliance militaire multilatérale et pérenne en temps de paix, sous l'égide des États-Unis, alors seule puissance nucléaire capable d'un emploi opérationnel de l'arme ultime. Face à cette double menace, les territoires sous contrôle direct ou indirect de l'Union soviétique demeurent largement désarmés.

Certes, l'Union soviétique procède à ses premiers essais atomiques, mais ne dispose ni des bombes, ni des vecteurs en nombre suffisant pour riposter à des frappes américaines. En Europe continentale, l'équilibre des forces conventionnelles semble très favorable à l'armée soviétique, car les pays occidentaux refusent encore d'assumer le coût d'une défense à la hauteur du défi stratégique que représente l'empire militarisé de Staline. De plus, certains pays sont enlisés dans des guerres coloniales (Indochine) ou se concentrent sur leur reconstruction (Italie, toute nouvelle République fédérale allemande). Mais cet avantage net du camp socialiste semble alors fragile, car les Américains et leurs alliés résistent à l'expansion du communisme, notamment en Corée. Ce conflit de haute intensité par excellence illustre certaines faiblesses occidentales, mais aussi une véritable capacité de mobilisation diplomatique, un savoir-faire technologique et des qualités de commandement. En outre, les nouveaux soutiens de l'URSS – Corée du Nord ou Chine maoïste – s'avèrent aussi combattifs que militairement indigents, ne disposant pas de l'industrie de défense moderne des Soviétiques.

Création retardée

Si le Pacte de Varsovie ne naît pas immédiatement après la guerre, ni même juste après la création de l'OTAN, c'est d'abord parce que Staline fait face à d'autres priorités et d'autres urgences : consolider la domination des partis communistes dans les États de sa sphère d'influence (Europe centrale et orientale, Asie de l'Est) et garantir la loyauté totale des nouveaux dirigeants, parmi lesquels se trouvent des partisans d'une ligne plus autonome vis-à-vis de l'Union soviétique. C'est pourquoi entre 1945 et le tout début des années 1950, l'axe d'effort est plus politique et idéologique que militaire. L'armée soviétique dégrossit et se modernise, sans vraiment partager les fruits de son développement avec ses institutions « sœurs » et, de fait, quasi vassales, inhibant plutôt leur modernisation technologique. La Guerre de Corée fait prendre conscience à Staline qu'en cas de confrontation, les petites armées de l'Est, encore récemment dotées de cadres compétents et souvent expérimentés, seraient un atout non négligeable. Afin que les satellites soient plus qu'une zone-tampon destinée à absorber le choc d'une agression impérialiste, l'URSS commence par purger leurs corps des officiers, puis suscite l'expansion de leurs effectifs (jusque-là demeurés faibles) avant de leur livrer les matériels et les licences de production pour construire, notamment, des chars et des avions de combats modernes. Chaque « armée populaire » se voit ainsi équipée de chars T-54/55, d'avions de chasse MiG-15 puis des illustres successeurs de ces excellents et robustes matériels. Par ailleurs, une armée est-allemande (la NVA) est créée, sanctuarisant l'emprise soviétique sur la «Mitteleuropa» et gelant toute réunification. Surtout, une structure de commandement est mise en place. C'est Nikita Khrouchtchev, successeur de Staline, qui fonde cette organisation appelée à durer jusqu'aux derniers mois de l'Union soviétique.

Fonctionnement

Le Pacte de Varsovie est signé dans la ville éponyme le 14 mai 1955 : il est tout autant une structure politique

Varsovie (1955-1991)

qu'un organe de commandement interallié pour les huit armées (toute l'Europe communiste, moins la Yougoslavie de Tito). Sur le plan idéologique, le Pacte encourage les coopérations et systématise les séjours de formation dans les pays amis, c'est-à-dire essentiellement l'incontournable passage, pour les officiers les plus prometteurs des pays satellites, dans une académie militaire soviétique, parfois à plusieurs reprises, plus rarement dans celle d'un pays-frère (Tchécoslovaques en Pologne, etc.). Les hauts fonctionnaires militaires du Pacte sont ainsi évalués, contrôlés et solidement arrimés à la locomotive soviétique, malgré des frictions et des déceptions. Sur le plan militaire, l'Union soviétique prend résolument la tête du volet opérationnel du Pacte, en s'adjugeant les postes de commandement principaux. Si la Bundeswehr ouest-allemande constitue rapidement un atout appréciable pour l'OTAN, structure désormais bien rodée, le Pacte ne monte que lentement en puissance. D'abord, parce que les pays membres manquent d'autonomie et sont le plus souvent en retard de quelques années sur la technologie soviétique, qui ne leur est livrée que précautionneusement. Ensuite, parce que leurs industries de défense, prisonnières du fonctionnement parfois rigide du Conseil d'assistance économique mutuelle (Comecon), n'ont pas la liberté des grandes entreprises ouest-européennes, soutenues par des États souvent protectionnistes en matière d'armement malgré l'essor des coopérations. Enfin, le Pacte avait d'abord été pensé comme une réponse politique aux efforts de consolidation du bloc occidental. C'est surtout au début des années 1960, dans le contexte tendu de la crise de Cuba et alors que l'Europe communiste connaît des difficultés économiques, que l'intégration et l'interopérabilité au sein du Pacte se renforcent. De grands exercices sont menés, rassemblant parfois des dizaines de milliers d'hommes et un matériel considérable, comme « Vltava » en 1966 en Tchécoslovaquie. Certaines de ces grandes manœuvres auront un but politique : montrer la puissance soviétique, voire préparer une intervention contre un pays satellite rebelle.

Nikita S. Khrouchtchev lors d'une visite officielle en France, en 1960. © SHD

Divisions internes

En effet, le Pacte n'est pas aussi unifié qu'il n'y paraît. Alors que l'OTAN s'accommode de régimes politiques différents (le Portugal de Salazar ou la Turquie kémaliste et militariste), l'Union soviétique ne tolère pas les divergences de ligne. Ainsi, la Hongrie en fait les frais, après avoir voulu quitter l'alliance militaire, lorsque les partisans du réformateur Imre Nagy sont écrasés par les armes en 1956. Puis, en Tchécoslovaquie, le « Printemps de Prague » des révisionnistes autour d'Alexander Dubček mène à l'intervention du 21 août 1968. Les forces soviétiques, appuyées par les troupes polonaises, hongroises, est-allemandes et bulgares, occupent le territoire tchécoslovaque et imposent un

retour au conservatisme néostalinien, jusqu'en 1989. D'allié, le pays devient occupé. Ce coup de force suscite quelques réactions symboliques, comme le suicide par immolation du Polonais Ryszard Siwiec, et surtout des défections : celle de la Roumanie, qui reste membre du Pacte mais refuse de participer à l'invasion, et celle de l'Albanie, déjà brouillée avec Moscou et qui officialise la rupture. Malgré les réticences, l'URSS de Brejnev parvient à maintenir intacte et opérationnelle la structure de commandement. De surcroît, les dirigeants est-européens peuvent s'appuyer sur des armées disciplinées, dont les officiers sont majoritairement membres du Parti ccommuniste, soucieux de ne pas s'engager dans de mortifères polémiques idéologiques, et bénéficiaires de privilèges économiques notables, en particulier les officiers supérieurs et généraux, véritables apparatchiks du socialisme tardif.

Aide aux pays tiers

Si le Pacte de Varsovie est véritablement une structure européenne qui n'inclut pas de grands pays socialistes comme la Chine ou le Vietnam, il favorise pourtant les échanges directs ou non avec le monde colonial ou en voie de décolonisation. Les pays membres servent souvent d'intermédiaire entre l'Union soviétique et les interlocuteurs indépendantistes qui recherchent le soutien de Moscou. C'est le cas des Polonais et des Tchécoslovaques, qui livrent des armes à l'Algérie. Plus largement, les membres du Pacte entretiennent des liens tant militaires que de coopération civile avec les pays d'obédience socialiste ou recherchant l'assistance soviétique, aussi bien en Afrique qu'au Moyen-Orient.

Fin du Pacte

À la fin des années 1980, le Pacte continue de représenter la principale menace à laquelle les armées occidentales se préparent à faire face. Modernes, intégrant la composante NRBC (nucléaire, radiologique, biologique et chimique) des effectifs importants et des matériels lourds pléthoriques, les armées du Pacte font encore peur. Leur disparition est d'abord politique. Le renoncement de Mikhaïl Gorbatchev à l'emploi de la force et l'extrême précaution des chefs militaires des satellites vis-à-vis des manifestations populaires de 1989, entre autres facteurs, conduisent à un effondrement le plus souvent pacifique des gouvernements communistes. En Roumanie, l'armée abandonne le président Ceausescu et contribue à sa chute. Ailleurs, les soldats restent dans leurs casernes. Les nouveaux régimes pluralistes se retirent les uns après les autres du Pacte, à commencer par la République démocratique allemande bientôt intégrée à la République fédérale allemande, et donc à l'OTAN. Puis, tous ses membres ayant annoncé leur départ, Gorbatchev acte la dissolution du Pacte le 1er juillet 1991. Par des accords bilatéraux, les troupes soviétiques se retireront dans les années suivantes des pays d'Europe centrale et orientale, mettant un terme à des décennies de présence soviétique et de coopération militaire asymétrique.

Paul Lenormand
professeur agrégé et docteur en histoire, chargé de recherches, d'études et d'enseignement
Service historique de la Défense

Un MiG-23 soviétique lors d'une démonstration en région parisienne.© SHD

Le train blindé tchécoslovaque « Orlik » décoré de la croix de Guerre française 1914-1918

Née de la réorganisation géographique de l'Europe à l'issue de la première guerre mondiale, la Tchécoslovaquie est une parcelle de l'ancien Empire austro-hongrois. Les efforts pour réaliser l'unité des Tchèques et pour les ramener au combat du côté allié, commencent en 1916. Leur fonction première de transport de troupes, les trains blindés prennent une valeur symbolique.

Après de nombreux pourparlers notamment avec Thomàs G. Masaryk, professeur de philosophie, et Edouard Benes, un de ses élèves devenu professeur d'économie politique, les Alliés comprenant encore les Russes, commencent à considérer que la haine des Tchèques et des Slovaques contre les Autrichiens pourrait être utilisée à leur profit.

Le Conseil national des pays tchèques est créé à Paris avec le soutien d'Aristide Briand. Au front, l'embryon de la jeune armée tchèque, la Česka Družina ou brigade tchèque, remporte ses premiers succès et fait ses premiers prisonniers. En 1915, il y a 4.000 prisonniers tchèques en France, 50.000 en Russie et 10.000 en Italie. Leur engagement contre les Austro-Hongrois pèserait dans la balance des forces en présence. En 1916, ils sont 300.000 en Russie. Le 16 décembre, le décret établissant l'existence de l'armée tchèque est signé. La révolution russe renverse l'ancien régime et un accord entre les Bolcheviks et les Tchèques autorise ceux-ci à employer le Transsibérien pour rejoindre le front Ouest. Cependant les Allemands et les Ukrainiens empêchent ce mouvement et obligent la Družina à un long périple vers l'Est pour embarquer à Vladivostock, avec le 6ème Régiment en arrière-garde.

Les trains blindés tchèques de 1918 à août 1920

La progression se fait en suivant la voie ferrée. Il devient urgent d'assurer la défense de l'arrière-garde, et d'autant plus que les « Rouges » passent à l'action contre les Tchèques.

Parmi tous les trains blindés, l'automoteur « Zaamourietz » est un des engins symboliques de la révolution russe. Il est construit en 1916 pour

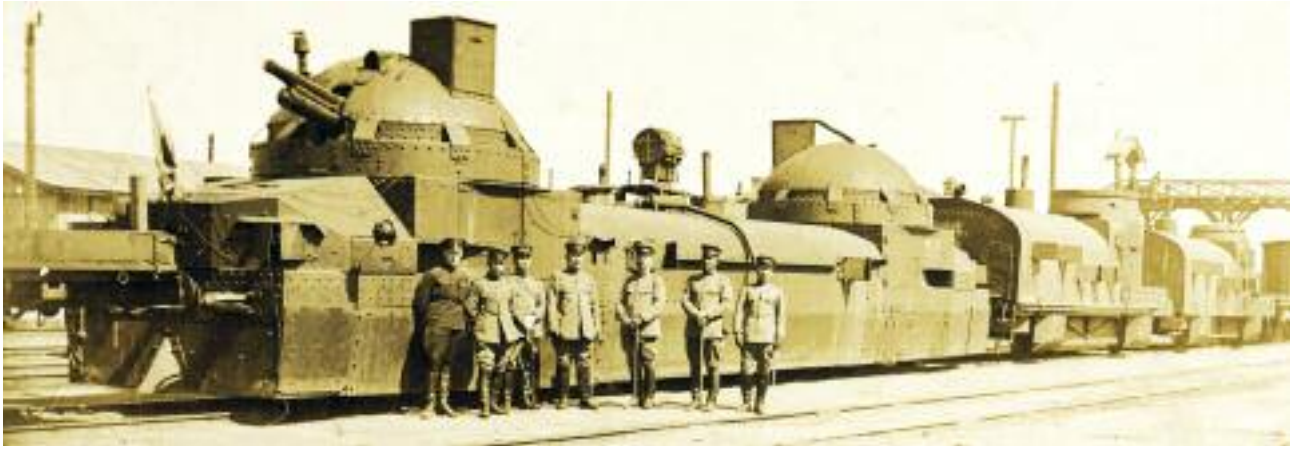

Très belle photo de l'automoteur qui opérait avec ou indépendamment du train blindé ORLIK (ici la locomotive est absente). On note l'officier tchèque à gauche, avec un groupe d'officiers japonais. On note aussi les derniers aménagements comme le projecteur sur le toit. (Coll. Paul MALMASSARI)

l'armée russe, avec un blindage de 16 mm et deux canons de 57 mm.Au moment de la première amélioration, huit mitrailleuses sont ajoutées.

L'autorail fait partie d'un train blindé composé d'une locomotive et deux wagons blindés. Stationné à Odessa pour des réparations à la fin de 1917, la Révolution russe le surprend et il passe en mains ukrainiennes puis bolchéviques, enfin allemandes en 1918. Un seigneur de la guerre ukrainien l'utilise jusqu'à ce que les «Rouges» le capturent à nouveau à Kiev. Endommagé lors de combats contre les anarchistes, il est ensuite engagé contre les Roumains.

Après une remise en état à Odessa, le train est engagé contre les Allemands, puis mis sous le commandement de la Première Armée révolutionnaire sous le nom de « Lénine ». Lorsque les Bolchéviques affrontent la Légion tchèque, celle-ci capture l'autorail intact à Simbirsk le 22 juillet 1918 et le rebaptise « Orlik » (1) deux jours après. Il est alors affecté au 4ème Régiment et participe immédiatement aux opérations sur la voie ferrée Oulianov-Tchita.

En octobre 1918, le train est partagé en «Orlik I» et «Orlik II», qui opèrent respectivement à Priytovo et Abdulino. A nouveau sous sa forme intégrale, il assure la sécurité du Transsibérien pendant l'été 1919, période pendant laquelle les sabotages sont incessants. Quand le train est affecté à la gare d'Irkoutsk, le général Janin peut noter que celle-ci est calme et le « *le train blindé Orlik (…) veille sur l'ordre* ». Le 8 avril 1920, à Tchita, un incident avec les Japonais oblige l'équipage fort de quatre officiers et cent hommes à leur remettre le train, coup de force sans lendemain, car les négociations diplomatiques rétablissent la situation le 13 avril. Après le rembarquement des dernières troupes tchèques le 24 mai 1920, le train est remis aux Japonais, qui occupent la région, mais les Américains exigent qu'il soit donné aux « Blancs ». Ces derniers l'utilisent jusqu'à l'automne 1922. A la chute de Vladivostok, Orlik rejoint l'armée de Zhang Zongchang en Chine.

Paul Malmassari,
directeur de la Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie

(1) Petit aigle en tchèque, également le nom d'un château. Le nom «Orlik» est très populaire chez les soldats tchèques. Le 4ème Régiment possède un autre « Orlik », construit à Penza en mai 1918.

ROZKAZ

Ohraničenému vlaku čís.I.

"O R L Í K"

Čís.87.

Čita I. 27.března 1920.

Rozkaz.

Služba na 28.březnu :
Denní důstojník: podpor.Čepo Árpád.
Denní ošetřovatel: st.ohn.Zeman Josef.
Denní pomocník: nž.ohn.Lagim Jan.
Velitel stráže: stržm.Pálucha Pavel.
Závorář: strážm.Savara Karel.
Stráž u vlaku: důjostř.Pauj Teodor,Dempel František
Střížek Alois,Střička František,strž.
Choura Václav,důjostř.Hrazník Karel.
Stráž u mostu: důjostř.Šeřímy František,Vilek
Julius,Gebdík Ludvík.

Telegram.

Uveřejňuji telegram štábu čsl.vojska č.680:
Čita,veliteli brončvlaku "O R L Í K"
Na základě mého návrhu přiděleno na den 18.II. 1920 udělil velitel čsl.vojsk gen.Janin,za svědomitě vynikající nálezuty a vojenské úspěchy čsl.armády na linii [illegible] brončvlaku "ORLÍK" francouzský válečný kříž s palmou.
Blahopřeji vyznamenaným k plně zaslouženému vyznamenání.

Čita,26.března 1920 č.663.

Gen.Syrový.

V E L I T E L

poručík:

Le diplôme original, signé à Tchita, est conservé aux archives militaires tchèques. (Vojenský Ústředni Archív, VHA)

LA CROIX DE GUERRE DES THÉÂTRES D'OPÉRATIONS EXTÉRIEURS

CROIX DE GUERRE et VALEUR MILITAIRE

ASSOCIATION NATIONALE
DES CROIX DE GUERRE
ET DE LA VALEUR MILITAIRE

Fondée en 1919. Déclarée conformément à la loi du 1-VII-1901. Approuvée par le ministre de l'Intérieur. Reconnue d'utilité publique : décret du 22 avril 1963. Affiliée à la Fédération nationale André Maginot - Gr. 31

ADRESSE POSTALE : ANCGVM
Hôtel national des Invalides
129, rue de Grenelle
75700 PARIS Cedex 07.

Courriel : ancgvm@sfr.fr

Imprimerie Centr'Imprim
36101 Issoudun Cedex

Des informations complémentaires sur la Défense, renouvelées périodiquement, sont disponibles sur le site :
www.croixdeguerre-valeurmilitaire.fr

Vous pouvez les retrouver toutes en cliquant sur «Actualités» ou «Archives».

Facebook :
« Croix de guerre et Valeur militaire »
Twitter :
« Valeur Militaire ».

Editorial

Parmi les plus belles décorations décernées à nos soldats de l'armée française, la croix de Guerre des théâtres d'opérations extérieurs tient une place historique et très particulière.

Elle constitue dès 1921, il y a cent ans, à l'image de la prestigieuse croix de Guerre 1914-1918, le prix du sang, mais souvent aussi le prix de souffrances, sur des théâtres d'opérations très éloignés de la métropole, souvent oubliés de nos concitoyens peu au fait des données géopolitiques de l'époque. Opérations de pacification, d'assistance au développement ou de lutte contre les totalitarismes qui asservissent les peuples, qui furent l'honneur de la France protectrice des opprimés.

L'Association nationale des croix de guerre et de la valeur militaire, forte des valeurs morales dont elle est la gardienne, avait par conséquent un devoir impérieux de servir une fois de plus la « marque du Courage », que constitue la croix de Guerre des théâtres d'opérations extérieurs, et ses titulaires, soldats, unités militaires, villes et aussi institutions civiles, à l'image des croix de Guerre de nos valeureux combattants des deux guerres mondiales.

Colonel Michel BACHETTE-PEYRADE
Président national

Sommaire

Une croix de Guerre... après la guerre
p. VI

Des insignes peu modifiés
p. VII

La croix des guerres du bout du monde
p. VIII

Quelques portraits de récipiendaires
p. IX à XI

Les unités décorées
p. XII

L'ANCGVM à l'honneur
p. XIII à XV

Préface du chef d'État-major des armées

Six ans après la « croix de Guerre », la loi du 30 avril 1921 institue la *« croix de Guerre spéciale au titre des théâtres extérieurs d'opérations »*. D'emblée, cette croix de Guerre des TOE va s'inscrire dans la continuité de son illustre devancière. D'abord parce que la rétroactivité de la loi de 1921 fait qu'elle couvre toutes les opérations depuis le 11 novembre 1918. Ensuite parce qu'elle vise au même but : commémorer les citations obtenues par les militaires dans leurs actions au service de la France et marquer la reconnaissance de la patrie devant des actes de bravoure exceptionnels au combat.

Prudents – ou réalistes –, les législateurs de 1921 prévoient que la croix de Guerre des TOE commémorera les opérations *« qui auraient lieu à l'avenir »* et ne lui fixent donc pas de terme. C'est la raison pour laquelle cette croix sera attribuée tout au long du XXème siècle. La liste des campagnes qui ouvrent droit à la croix de Guerre des TOE propose un reflet fidèle des engagements de l'armée française entre les deux guerres puis après 1945 : Levant, Orient, Maroc, Afrique équatoriale française, Afrique occidentale française, Indochine, missions militaires.

Si la croix de Guerre des TOE peut être attribuée à un militaire ou à une unité, elle n'exclut pas la dimension collective, bien au contraire. Toute unité militaire titulaire d'au moins deux citations à l'ordre de l'armée peut ainsi arborer la fourragère aux couleurs de la croix de Guerre des TOE. Qu'elle soit individuelle ou collective, la distinction participe magnifiquement à la construction et à l'entretien de l'esprit de corps, qualité militaire fondamentale et condition inaltérable du succès des armes.

Il est frappant de constater que cette croix de Guerre des TOE sera encore attribuée après 1989 et l'effondrement de l'URSS. A ceux qui étaient intimement convaincus de vivre « la fin de l'Histoire » et prédisaient déjà la disparition de la guerre, le Golfe en 1990-91 et le Kosovo en 1999 apporteront un démenti cinglant. Outre ces deux théâtres, l'armée française est engagée à travers le monde, depuis plus de trente ans, dans des opérations dont le niveau de violence est – ponctuellement – comparable à celui des conflits passés. En témoignent les multiples croix de la Valeur militaire décernées aux femmes et aux hommes qui servent la France, avec bravoure, constance et humilité.

S'il ne fallait mettre à l'honneur qu'une seule de ces croix de Guerre des TOE, je choisirais de citer Geneviève de Galard, décorée le 29 avril 1954, au sein du camp retranché de Diên Biên Phu, et dont l'exemple inspire aujourd'hui encore les jeunes générations de militaires.

Enfin, je pense que le fait de croiser ici et là des militaires d'active décorés de la croix de Guerre des TOE, loin d'être anachronique, porte un témoignage essentiel auprès de nos concitoyens, celui de la violence du monde dans lequel nous vivons. Violence qui appelle en retour, plus que jamais, le courage, l'audace et le dévouement des hommes et des femmes qui choisissent de servir sous les armes en acceptant lucidement la charge de contraintes et de danger qui les exposeront et justifient pleinement les croix que nous leur décernons.

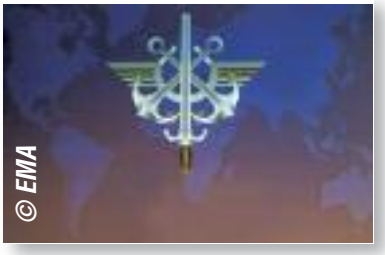

Général d'armée François LECOINTRE

TROUPES D'OCCUPATION
DU MAROC

ORDRE GÉNÉRAL N° 440

Le Maréchal de France LYAUTEY, Commissaire Résident Général de France au Maroc, Commandant en Chef, Cite à l'Ordre des Troupes d'Occupation du Maroc, les unités et militaires dont les noms suivent :

LE 10e GROUPE D'ARTILLERIE de Campagne d'Afrique

Unité d'élite, le 10e Groupe d'Artillerie de Campagne d'Afrique, sous les ordres du Chef d'Escadron THIERRY, a fait montre depuis 1920, dans les divers combats livrés dans la Région d'OUEZZAN, des plus belles qualités manœuvrières, d'allant et d'esprit de sacrifice, particulièrement aux divers ravitaillements d'ISSOUAL. S'est engagé toujours à fond, parfois à courte distance de l'ennemi, pour permettre à l'Infanterie de remplir sa difficile mission.

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre des T. O. E. avec palme.

Au Q. G. à Rabat, le 18 Janvier 1924.
Signé : LYAUTEY.

Le 2e Canonnier Lions Marius M2 3542

a fait partie du 10e Groupe d'Artillerie de Campagne d'Afrique.
du 22 Août 1923 au 1er Avril 1924

FEZ, le premier Avril 1924
Le Chef d'Escadron THIERRY, Commandant le 10e Groupe d'Artillerie de Campagne d'Afrique.

IV

LA GUERRE AILLEURS, LA BRAVOURE PARTOUT

LA CROIX DE GUERRE DES THÉÂTRES D'OPÉRATIONS EXTÉRIEURS

Si les croix de Guerre, créées à l'occasion de la Grande Guerre et de la seconde guerre mondiale, ont été décernées pour des conflits spécifiques, il n'en est pas de même pour la croix de Guerre des théâtres d'opérations extérieurs (TOE), laquelle, dès son instauration, fut prévue pour être décernée à l'occasion d'opérations de guerre actuelles mais aussi futures. C'est donc une croix de Guerre « ouverte » que le législateur a créée en 1921, offrant par-là même un moyen de continuer à récompenser les militaires qui se sont distingués sur le champ de bataille. Cette déclinaison originale de la croix de Guerre instaurée en 1915 en constitue un prolongement, atypique, témoignant de l'intérêt de conserver et adapter un principe de décoration qui a fait ses preuves pendant la première guerre mondiale. Alors qu'elle fête son centenaire, la croix de Guerre des TOE est une décoration prestigieuse et d'une grande modernité, qui a jalonné de nombreux conflits du XXe siècle dans lesquels la France a été engagée.

Citation à l'ordre de la brigade d'un officier au titre de la guerre d'Indochine.
Musée de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie.

Citation collective pour les opérations du Maroc pendant l'entre-deux-guerres.
Musée de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie.

Dessin original représentant la croix de Guerre des TOE, avec trois citations.
Musée de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CITATION

LE MINISTRE DES ARMÉES, cite :

A L'ORDRE DE LA BRIGADE

. . . . . .

DERRAYES Roland, Henri - Lieutenant - Compagnie de garnison de TOURANE.

" Officier de réserve venu volontairement en Extrême-Orient.

" Au cours des années 1953 et 1954, à la tête d'une Section a effectué de nombreuses patrouilles et missions dans la Presqu'île de TOURANE.

" A toujours fait preuve de dynamisme et de courage, notamment dans la nuit du 4 au 5 avril 1954 lors de l'attaque de la Base arrière du 1er G.A. s'est porté immédiatement au secours de cette unité à la tête de ses hommes et a forcé les rebelles à décrocher.

" A organisé et protégé l'évacuation des blessés avec un cran, et un dévouement faisant l'admiration de tous".

. . . . . .

DES CITATIONS COMPORTANT L'ATTRIBUTION DE LA CROIX DE GUERRE DES THEATRES D'OPERATIONS EXTERIEURES AVEC ETOILE DE BRONZE.

FAIT A PARIS, le 3 Décembre 1958
Pour le Ministre des Armées
et par délégation
Le Général de brigade Aérienne MARTIN
Chef de l'Etat-Major Particulier
signé : MARTIN

POUR AMPLIATION
L'Administrateur Civil
de 1ère Classe SOUBAIRE
Chef du Bureau des Décorations
P.O. le Commandant DEVILLER,

UNE CROIX DE GUERRE… APRÈS LA GUERRE

Dans l'immédiat après-guerre, le maréchal Fayolle avait été nommé président de la commission d'examen des récompenses. Cette instance avait notamment pour rôle de fixer la date de cessation d'attribution de citations entraînant le droit au port de la croix de Guerre au titre de la première guerre mondiale. Or de nombreux combats engageaient encore des troupes françaises, en particulier en Afrique et au Levant, ou éclataient sporadiquement dans un contexte où les troupes françaises étaient déjà fortement sollicitées. L'efficacité du dispositif imaginé en 1915 a rapidement laissé à penser que sa reprise permettrait de continuer à ce que les citations obtenues sur les différents théâtres d'opérations soient elles-aussi matérialisées sur le ruban d'une décoration spécifique, puisque la croix de Guerre 1914-1918 n'était plus appropriée. Un premier projet de loi, présenté à la Chambre des députés en juillet 1920, concluait que *« ce serait donc faire œuvre équitable, tout en donnant à nos soldats un stimulant réclamé par leurs chefs, que de ne pas leur refuser la récompense due à leur bravoure. »* Le souci de la plus grande équité dans le traitement des combattants se justifiait, outre par une intention louable des pouvoirs publics, par le fait que nombre de ces soldats avaient, quelques années plus tôt seulement, participé à la Grande Guerre et y avaient reçu pour certains la croix de Guerre. Comment, dès lors, expliquer que des actes de bravoure similaires aient pu donner lieu à une décoration spécifique alors, et que tel ne soit plus le cas pour des opérations de guerre postérieures ? Enfin, il convient de rappeler l'importance des anciens combattants dans la société française de l'immédiat après-guerre, à l'image de leur présence, si importante à la Chambre des députés, que l'on parle d'une « Chambre bleu-horizon » depuis les élections législatives de l'automne 1919. Sans doute cette prégnance du monde combattant a-t-elle permis d'accélérer le processus législatif, puisque c'est en effet sans discussion que le projet de loi est adopté par la Chambre des députés le 21 février 1921, puis par le Sénat le 16 avril. La loi put ainsi être promulguée le 30 avril, soit six ans presque jour pour jour après la création de la croix de Guerre 1914, qui avait connu tant de difficultés avant de voir le jour.

Maréchal Émile Fayolle.

L'article 1er de la loi du 30 avril 1921 instituant une « croix de Guerre spéciale au titre des théâtres extérieurs d'opérations » (sic) prévoit que la *« croix de Guerre des théâtres d'opérations extérieurs [est] destinée à commémorer les citations individuelles obtenues aux divers échelons des armées de terre et de mer au cours des opérations exécutées depuis le 11 novembre 1918, ou qui auraient lieu dans l'avenir, pour services de guerre caractérisés directement liés à l'expédition. »* C'est par un décret du 12 septembre 1921 que furent fixées les modalités d'application de la loi. Son article 3 précise que *« la croix de Guerre des TOE sera conférée aux militaires et civils qui auront obtenu, pour faits de guerre, une citation individuelle à l'ordre des divers échelons des armées de terre et de mer, au cours des opérations exécutées depuis le 11 novembre 1918 ou qui auront lieu dans l'avenir »*. On relève qu'outre la date fixée, à titre rétroactif, à celle de l'armistice de la Grande Guerre, instaurant de fait une véritable continuité dans la façon de récompenser les combattants, le décret ouvre de façon très large les possibilités d'attribution de la nouvelle décoration.

Ensemble d'insignes et de décorations d'un officier parachutiste, le lieutenant Coulombeau, ayant servi en Indochine.
Parmi elles, deux croix de Guerre des TOE.
Musée de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie.

Ses rédacteurs se doutaient-ils de la justesse de leurs prévisions ? La croix de Guerre des TOE allaient en effet, pour des décennies, incarner l'une des «marques du courage», à l'image de son « aînée ».

DES INSIGNES PEU MODIFIÉS

Les insignes de la croix de Guerre des TOE sont identiques à ceux de la croix de Guerre décernée au titre de la première guerre mondiale. En effet, elle présente la même forme (croix à quatre branches pattées, avec deux glaives croisés entre les branches, pointes vers le haut), les mêmes dimensions (37 mm) et le même métal (bronze dit « florentin », même si se rencontrent parfois des réalisations du secteur privé en métal argenté ou doré, voire en argent ou en or). L'avers est également le même, avec l'effigie de la République entourée de la simple légende « REPUBLIQUE FRANÇAISE ». Ce n'est que le revers des insignes qui est modifié, puisque les dates de la Grande Guerre y sont remplacées par la légende « THEATRES D'OPERATIONS EXTERIEURS ». Celle-ci est inscrite sur trois lignes, la première convexe, la deuxième droite et la dernière concave. Certaines fabrications privées portent la légende sur trois lignes horizontales, d'autres portent simplement les trois lettres « TOE ». Enfin, un modèle très prisé des collectionneurs, est dit « à la faute d'orthographe ». En effet, il a la particularité de présenter une erreur d'accord, puisque l'adjectif y est accordé avec le nom « opérations », alors que ce sont bien les théâtres qui sont extérieurs… La similitude entre les insignes de la croix de Guerre des TOE et celle créée en 1915 traduit le *continuum* voulu par le législateur ; renforçant la considération accordée à ceux des soldats qui ont eu à combattre après la Grande Guerre. Conformément à l'esprit de la loi, et contrairement au modèle instauré en 1915 dont le millésime changeait à chaque nouvelle année du conflit, le revers ne fait mention non plus à des dates, mais à des espaces, de façon suffisamment imprécise pour que la décoration puisse, sans changement, convenir pour des conflits différents.

Décorations du général Henry Martin qui était titulaire de 12 citations et des trois croix de Guerre existantes. Il fut grand-croix de la Légion d'honneur.

Croix d'officier de la Légion d'honneur, croix de Guerre 1939, croix de Guerre des TOE et croix de la Valeur militaire du général Paul Vanuxem (1904-1979), totalisant 25 citations. Musée de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie.

Le ruban quant à lui se distingue de celui de la croix de Guerre 1914-1918, puisqu'il est bleu ciel bordé d'une bande rouge de chaque côté. Si le vert composait le ruban de la croix de Guerre 1914-1918 (et sera d'ailleurs repris pour le ruban de la croix de Guerre 1939), tel n'est pas le cas pour la croix de Guerre des TOE. Ce changement est probablement lié au fait que le choix du vert, lors des débats de 1915, permettait d'incarner l'espoir, celui du retour à la France des provinces perdues. Le bleu ciel a peut-être, en outre, évoqué l'outre-mer et les lointains, au même titre que celui employé pour le ruban de la Médaille coloniale, créée en 1893. Les deux rubans se côtoieront d'ailleurs souvent sur la poitrine des soldats du XXe siècle. Il convient de noter que lors de l'adoption du projet de loi au Sénat, le général Hirschauer, ancien gouverneur militaire de Strasbourg et alors récemment élu à la chambre haute, avait insisté pour que le ruban de la nouvelle croix de Guerre se distinguât nettement de celui du modèle 1914. Le rouge, évoquant le sang versé, restant une permanence malheureuse de tous les conflits, c'est le vert qui a été supprimé et remplacé.

Les agrafes fixées sur le ruban pour y matérialiser les citations sont restées quant à elles inchangées: étoiles de bronze, d'argent et de vermeil pour les citations à l'ordre du régiment ou de la brigade, à l'ordre de la division, et à l'ordre du corps d'armée; palmes de bronze et, le cas échéant, d'argent pour remplacer cinq palmes de bronze (encore que cet usage, comme le montre l'iconographie, ne semble pas avoir été répandu). Parfois, certains titulaires y ajoutèrent une ancre de marine ou quelque symbole colonial pour affirmer leur identité, sans que ces agrafes fantaisistes ne revêtissent de caractère officiel.

LA CROIX DES GUERRES DU BOUT DU MONDE

Si la croix de Guerre telle qu'elle a été conçue en 1915 était destinée à un conflit spécifique, tel n'est pas le cas de la croix de Guerre des TOE. En effet, celle-ci n'a jamais été frappée de forclusion depuis sa création. Des arrêtés permettent, à chaque fois que les pouvoirs publics l'estiment nécessaire, d'ouvrir le droit à cette décoration pour un territoire et une période donnés. On peut donc considérer cette décoration comme « mise en sommeil » en dehors de ses périodes d'attribution, et réactivée en tant que de besoin. C'est l'esprit de l'instruction du 12 septembre 1921, qui prévoit dans ses dispositions particulières que *« lorsqu'il y aura constitution d'un corps expéditionnaire ou formation d'une mission appelée à participer à des opérations de guerre sur un territoire étranger, le ministre de la guerre fixera, par arrêté spécial, l'ouverture du droit à la croix de Guerre des TOE […]. Il pourra en être de même dans le cas où une colonne prendrait part, dans nos colonies, à des opérations de guerre d'une certaine importance. En dehors des cas prévus ci-dessus, le ministre aura d'ailleurs le pouvoir d'attribuer une citation donnant droit à la croix de Guerre des TOE pour toute action d'éclat donnant lieu à une proposition motivée de la part des autorités hiérarchiques. »*

Cette originalité dans le paysage « récompensatif » français explique la longévité de la croix de Guerre des TOE, et la diversité des champs de bataille où des soldats héroïques l'ont gagnée. A l'image de la Médaille coloniale, qu'elle a d'ailleurs souvent rejoint sur leur poitrine, la croix de Guerre des TOE a jalonné l'histoire de l'armée française au cours du XXème siècle. Ainsi, un arrêté du 18 octobre 1921 liste d'ores et déjà un ensemble très conséquent de territoires sur lesquels les opérations ouvrent droit à la croix de Guerre.

Les premiers sont le Levant (Syrie et Liban actuels), le Maroc, l'Orient ainsi que l'Afrique équatoriale française (AEF, rassemblant alors le Gabon, une partie du Congo, le Tchad et l'Oubangui-Charri, devenu par la suite la République Centrafricaine) et l'Afrique occidentale française (AOF, composée de la Mauritanie, du Sénégal, du Mali, de la Guinée, de la Côte d'Ivoire, du Niger, du Burkina Faso, alors appelé Haute-Volta, du Togo et du Dahomey, devenu le Bénin). Cet espace considérable, de près de huit millions de kilomètres carrés, a vu se démultiplier des opérations qui, à compter du 11 novembre 1918, donnèrent droit à la croix de Guerre des TOE. Rapidement d'autres territoires, où des troubles importants avaient éclaté, ouvrirent eux-aussi droit à la croix de Guerre, tels que l'Indochine et des confins sahariens. La croix de Guerre est, à la veille de la deuxième guerre mondiale, la décoration par essence des « coloniaux ».

Néanmoins, elle a également été décernée à des militaires dans le cadre de missions militaires effectuées dans l'entre-deux-guerres, en dehors des colonies. Cela fut notamment le cas pour les pays baltes, la Haute-Silésie et la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Hongrie et la Roumanie ; enfin, la Russie et le Caucase. Ces missions, souvent d'ordre militaro-diplomatiques, s'inscrivaient dans le contexte de recomposition de l'Europe après le traité de Versailles. Les effectifs militaires qui y sont engagés, parfois modestes, n'en jouent pas moins un rôle important.

Après la deuxième guerre mondiale, pour laquelle une croix de Guerre spécifique avait été instaurée, les combats devinrent ceux des guerres de décolonisation. Ainsi, la croix de Guerre des TOE put être décernée aux combattants qui s'étaient illustrés à Madagascar (1947-1949), en Corée (1950-1953), en Méditerranée orientale, lors de la crise de Suez (1956), et surtout en Indochine, entre 1947 et 1954. La guerre d'Indochine restera « la » guerre de la croix de Guerre des TOE, plusieurs dizaines de milliers de citations étant attribuées au titre de ce conflit atypique et à la violence exacerbée.

Enfin, alors que la croix de Guerre des TOE était en sommeil depuis près de trente-cinq ans, deux théâtres d'opérations ont vu sa réactivation pour des opérations beaucoup plus contemporaines et plus circonscrites.

Le première fut le Moyen-Orient lors de la guerre du Golfe (1991-1992), le second le territoire yougoslave, et notamment le Kosovo, en 1999. C'est, à ce jour, la dernière fois que la croix de Guerre des TOE a été décernée.

QUELQUES PORTRAITS DE RÉCIPIENDAIRES

A l'image de la croix de Guerre 1914-1918, celle des TOE a été décernée pour récompenser des actes de bravoure, voire d'héroïsme, lors d'opérations d'ampleur et de durée très différentes. Portrait de deux décorés, aux destins croisés en Indochine.

L'homme des « tigres noirs » : l'adjudant-chef Vandenberghe

« Jeune caporal, tireur au fusil-mitrailleur de son groupe, plein du plus bel allant et au courage toujours confiant. Déjà volontaire du maquis et de la campagne France-Allemagne en 1944-1945, est reparti comme volontaire pour l'Extrême-Orient. Exemple de soldat toujours présent pour les postes difficiles en même temps que meneur au combat. A été, depuis le début des opérations dans le secteur de Tourane, volontaire pour toutes les missions. S'est particulièrement fait remarquer le 14 février 1947, devant le village de Mienh Beng, en continuant à avancer et à tirer debout sous le feu des défenseurs du village. »

Cette citation en date du 8 juin 1947, qui valut au jeune Roger Vandenberghe, du 1er bataillon de marche du 49e RI, l'attribution de la croix de de guerre des TOE avec étoile de bronze, n'était que la première d'une impressionnante série, puisque 16 autres la suivirent ! La dernière, moins de cinq ans plus tard, lui fut décernée à titre posthume. Entre les deux, c'est le parcours exceptionnel d'une figure légendaire de la guerre d'Indochine qui s'est déroulé, s'étalant sur le ruban de sa croix de Guerre comme un champ d'étoiles.

Né en 1927 à Paris, Roger Vandenberghe fut placé très jeune, avec son frère Albert, à l'assistance publique. En 1944, alors qu'il n'avait pas encore 17 ans, il intégra le corps franc Pommiès et participa dans ses rangs à la fin de la guerre. Blessé en 1945, cité à l'ordre du régiment, promu caporal en 1946, il fut volontaire pour l'Indochine avec Albert.

Les deux frères débarquèrent avec le 2e bataillon de marche du Corps expéditionnaire français en février 1947. Un an plus tard, Albert fut tué au combat. « Vanden », tel qu'il fut rapidement surnommé, acquit rapidement une réputation de soldat d'élite. Après deux citations en 1948, il en reçut une troisième qui accompagna la remise de la Médaille militaire. Sergent en 1949, il n'obtint pas moins de quatre citations entre janvier et avril de cette année, puis la croix de chevalier de la Légion d'honneur le 6 juillet.

Titulaire de 17 citations au titre de la croix de Guerre des TOE, l'adjudant-chef Vandenberghe comptait aussi huit blessures.

Placé à la tête d'un des commandos Nord-Vietnam créés par le général de Lattre de Tassigny, le n°24, il y fit preuve de qualités remarquables, aussi bien en tant que meneur d'hommes que de tacticien. Tous habillés de noirs, d'où leur surnom, les supplétifs dirigés par l'adjudant, puis adjudant-chef, Vandenberghe, menèrent une véritable guérilla. Si «Vanden» y gagna encore six citations, il totalisait huit blessures lorsque, le 5 janvier 1952, il mourut lors d'une attaque nocturne.

Celui dont le général de Lattre de Tassigny disait *« que l'on me donne cent Vandenberghe et nous gagnerons »* entrait, à 24 ans, dans la légende, comme en témoigne la citation à titre posthume qui lui fut décernée le 10 avril 1952 : *« Jeune chef de guerre de 24 ans, au passé légendaire, d'un courage hors de pair et frisant parfois la témérité, a porté de rudes coups aux rebelles au cours de quatre ans de séjour dans le Nord-Viêt Nam, à la tête de son commando dont il avait fait un magnifique instrument de combat grâce à sa valeur personnelle et son sens du commandement. Attaqué par surprise dans son cantonnement près de Nam Dinh (Tonkin) dans la nuit du 5 au 6 janvier 1952 par un fort élément viet-minh acharné à sa perte ; est tombé avant d'avoir pu faire usage de ses armes. Restera pour tous un magnifique exemple de devoir et d'abnégation poussés jusqu'au suprême sacrifice. »*

Fils de maréchal : le lieutenant de Lattre de Tassigny

Né en 1928, le jeune Bernard de Lattre obtint une dispense d'âge accordée par le général de Gaulle pour prendre les armes en 1944. Un mois à peine après son affectation au 2ème Régiment de dragons, il fut blessé et reçut, à 16 ans, la Médaille militaire accompagnée de la croix de Guerre. Après être passé par l'Ecole militaire interarmes et l'Ecole de cavalerie de Saumur, il partit pour l'Indochine le 1er juillet 1949, en tant que lieutenant au sein du 1er Régiment de chasseurs. Il ne tarda pas à s'y distinguer et reçut, le 21 avril 1950, une première citation élogieuse : *« Chef de peloton blindé ayant reçu dès son arrivée en Indochine la mission de commander un territoire important et difficile. A fait preuve des plus magnifiques qualités d'organisateur, de constructeur et de chef de guerre. Ayant installé de nombreuses milices à des points très gênants pour les rebelles, a dû multiplier pour les défendre les interventions à pied et en véhicule. Le 16 janvier 1950, alors qu'il se portait de nuit avec deux scout-cars au secours du poste de Thu Thi (Tonkin) attaqué par les rebelles, a vu sa voiture immobilisée par l'explosion d'une mine. Sautant à terre et ouvrant sur l'adversaire un feu efficace, il parvenait à dégager son véhicule puis à dégager le poste et à récupérer de nombreuses armes et munitions. »* Cette citation à l'ordre de la brigade lui valut de recevoir la croix de Guerre des TOE avec étoile de bronze. Encore jeune officier, il se vit confier le commandement d'un escadron au printemps suivant, avec lequel il obtint de nouveaux résultats remarquables, qui lui valurent une nouvelle citation, cette fois-ci à l'ordre du corps d'armée : *« Jeune commandant d'escadron qui utilise avec un calme courage l'expérience de deux ans de présence dans la rizière tonkinoise. Ayant recruté et instruit en un mois son unité, l'a engagée dans une opération le long du faux canal de Phu Ly où elle récupérait un lot important de mines. Immédiatement après, dans une deuxième opération, par ses actions de nuit incessantes, a infligé à l'adversaire des pertes qui ont interdit à celui-ci tout franchissement du Song Gien No devant Co Tiet. Les 26 et 27 avril 1951 dans Mai Dien d'abord, puis le long de la plage à l'est de An Co, a infligé aux rebelles des pertes sérieuses en tués et prisonniers, et récupéré un armement important. »* Cette citation du 25 mai 1951 laissait transparaitre le haut potentiel de celui qui, fils du haut-commissaire commandant en chef en Indo-

Image émouvante de la remise de la croix de Guerre au jeune lieutenant de Lattre par son père.

chine et commandant en chef du Corps expéditionnaire français en Extrême-Orient, trouva la mort quelques jours plus tard alors qu'il n'était pas encore capitaine. Sa disparition suscita un vif émoi en France, mais aussi à l'étranger, trouvant un fort écho dans la presse de l'époque. Ses obsèques furent célébrées à Hanoï et suivies, après le rapatriement de son corps, d'une cérémonie à l'église Saint-Louis-des-Invalides. La croix de chevalier de la Légion d'honneur lui fut décernée à titre posthume, avec une citation à l'ordre de l'armée qui dessine le portrait d'un héros : *« Jeune officier plein d'enthousiasme et de flamme qui, dès son arrivée en Indochine, s'est aussitôt adapté à des fonctions importantes et nouvelles pour lui en obtenant partout de splendides résultats. Appelé à constituer le 8ème escadron du bataillon de marche du 1er Régiment de chasseurs, a formé cette unité en quinze jours avec de jeunes vietnamiens, a su lui communiquer sa foi ardente et l'amener au combat dans les conditions les plus brillantes. Engagé le 29 mai à Ninh Binh à l'occasion du dégagement d'un commando Marine encerclé, s'est porté volontaire pour tenir avec son escadron une position reconquise à l'ouest du Day. Complètement isolé, a résisté victorieusement et pendant toute la nuit du 29 au 30 mai à tous les assauts de masses ennemies fanatisées qui tentaient de le submerger en écrasant sa position sous des tirs intenses de mortiers et de grenades. Est tombé héroïquement en plein combat, donnant l'exemple des plus belles vertus militaires à l'aube d'une carrière exceptionnellement brillante ouverte en France dans la Résistance dès l'âge de 15 ans. »*

Alors lieutenant-colonel, Marcel Bigeard (1916 - 2010) vient de recevoir les insignes de grand-officier de la Légion d'honneur. On distingue l'impressionnant ruban de sa croix de Guerre des TOE, portant 15 citations, dont 10 à l'ordre de l'armée.

Le colonel Brébant (1889 - 1965), au terme de sa carrière, était commandeur de la Légion d'honneur. Il a participé aux deux guerres mondiales et aux combats du Maroc qui lui ont valu la croix de Guerre.

Une du magazine* Paris Match *annonçant la mort du maréchal Juin (1888 - 1967). Sur ce portrait officiel, on voit ses trois croix de Guerre, dont celle des TOE avec deux palmes.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CITATION

Citation ayant valu la croix de Guerre des TOE au colonel Brébant, alors capitaine. Elle a été, par erreur, datée de 1915 au lieu de 1925 des TOE.

LES UNITÉS DÉCORÉES

Comme la croix de Guerre 1914-1918, la croix de Guerre des TOE vise à matérialiser les citations obtenues à titre individuel mais aussi collectif. Ainsi, 84 unités et 23 écoles ont reçu cette prestigieuse décoration.

La plupart des unités opérationnelles ont été récompensées au titre de la guerre d'Indochine, ce qui est logique au regard de la durée du conflit et de l'importance des troupes déployées sur ce théâtre d'opérations. Il n'est pas étonnant de trouver parmi elles une majorité d'unités de l'armée de Terre (80), dont 14 de l'infanterie coloniale et de l'infanterie de Marine et 10 de la Légion étrangère, ou encore cinq régiments de tirailleurs marocains. L'Aviation légère de l'armée de terre (Alat) est également bien représentée, témoignant de son emploi important lors du conflit indochinois. Il en est de même pour 10 unités du train des équipages, arme qui a souvent dû réaliser des missions de soutien dans des conditions extrêmes. La Gendarmerie nationale a également reçu de nombreuses citations. Parmi ses unités figurent, outre la prévôté, les première, deuxième et troisième légions de marche de la Garde républicaine, ainsi que son régiment de cavalerie, rappelant le fort engagement de la Gendarmerie dans le conflit indochinois. D'autres unités, locales, telles que la garde du Viêt Nam Nord, la garde du Viêt Nam Sud et la garde tonkinoise ont aussi reçu la croix de Guerre des TOE. Sans doute l'une des plus émouvantes est-elle celle reçue par la garnison de Diên-Biên-Phu, dont l'héroïque résistance a forcé l'admiration de ses contemporains. Une citation à l'ordre de l'armée, en date du 25 avril 1954, est venu reconnaître les mérites de ses combattants, quelques jours avant que ces derniers soient submergés par l'ennemi.

Tout aussi émouvantes sont les citations reçues par près de 23 écoles de formation du personnel militaire. A l'exception de l'Ecole militaire des troupes du Levant, décorée en 1926, et de l'Ecole militaire Interarmes en 1962, toutes ont reçu la croix de Guerre des TOE entre 1953 et 1956. Ces citations ont permis d'honorer les nombreux militaires qui, passés par ces écoles, en ont illustré le nom lors de ces combats « du bout du monde ». Parmi ces écoles, celle des mousses, à Brest, déjà titulaire des croix de Guerre 1914-1918 et 1939-1945 et décorée de la Légion d'honneur, a reçu la croix de Guerre des TOE en 1955, rappelant que de jeunes garçons, à peine adolescents, se sont engagés au péril de leur vie et ont parfois trouvé la mort quelques années seulement après leur sortie de l'école. Les écoles militaires préparatoires ont elles-aussi reçu cette prestigieuse décoration, dans une seule et même citation à l'ordre de l'armée, le 13 avril 1955. Y ont été regroupées l'Ecole enfantine Hériot et les écoles militaires préparatoires d'Aix-en-Provence, Autun, Billom, Tulle, les Andelys, le Mans et Koléa (département d'Alger). Signe de l'importance et du prestige de la réception de la croix de Guerre pour ces écoles, les insignes leur en ont été souvent remis lors de cérémonies au cours desquelles furent rappelées les générations d'élèves ayant combattu. A Autun, la cérémonie, présidée par le général Koenig, fut l'occasion de l'inauguration du monument aux morts ; tandis qu'une délégation d'élèves du Prytanée militaire de La Flèche reçut la croix de Guerre des mains du président de la République de l'époque, René Coty, lors de la cérémonie du 11 novembre 1954 à l'Arc de Triomphe.

Enfin, deux unités illustrent également l'attribution collective de la croix de Guerre des TOE, mais pour d'autres conflits. Le Bataillon français de Corée a reçu, pour son importante activité entre 1950 et 1953, pas moins de six palmes de bronze (dont une spécifique à sa section de pionniers, et une autre à son 1er bataillon). Le groupe de combat GC 02.005 «Ile-de-France», de l'armée de l'Air, a quant à lui reçu la croix de Guerre des TOE au titre de sa participation à la guerre du Golfe (1990-1991).

Des unités telles que le Commando *Jaubert* ou le 2ème Régiment étranger de parachutistes par exemple, comptent parmi ceux qui totalisent plus de six palmes sur le ruban de la croix de Guerre des TOE accrochée à la cravate de leur emblème. Le 1er Régiment de chasseurs parachutistes compte quant à lui sept palmes et une étoile. Ces unités, comme celles qui comptent au moins deux citations à l'ordre de l'armée, ont droit au port de la fourragère aux couleurs bleue et rouge, décernée là-encore selon les mêmes critères que la croix de Guerre 1914-1918.

Seule parmi les croix de Guerre à avoir été plusieurs

fois réactivée, la croix de Guerre des TOE a accompagné de nombreuses campagnes pendant près de 70 ans. Derrière ces insignes se retrouvent des combattants de générations différentes et aux parcours multiples. Tous ont en commun, du Levant au Kosovo, des rizières indochinoises au golfe Persique, d'avoir incarné la bravoure, partout où elle a eu à s'exprimer.

L'auteur tient à remercier chaleureusement Monsieur Michel Bugeaud, président de la section du Val-de-Marne de l'ANCGVM, ainsi que Monsieur Tom Dutheil, du musée de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie, pour l'aide précieuse qu'ils lui ont apportée pour la rédaction de cette étude.

Jean-François Dubos
conservateur en chef de la bibliothèque
du Service historique de la Défense
vice-président de la Société d'histoire
des ordres et décorations

L'ASSOCIATION NATIONALE DES CROIX DE GUERRE ET DE LA VALEUR MILITAIRE À L'HONNEUR

En cette année du centenaire de la croix de Guerre des théâtres des opérations extérieurs, l'ANCGVM s'honore de compter quelques membres titulaires de cette prestigieuse décoration. Il s'agit de : Daniel Gyre (guerre du Golfe, 1991), président de la section des Graves et vice-président du conseil d'administration de l'ANCGVM ; Frédéric Drujon (guerre du Golfe, 1991), président de la section de la Manche ; Paul Laurent (guerre d'Indochine, 1954), ancien président de la section de la Manche et ancien membre du conseil d'administration de l'ANCGVM ; Hervé Bonnier (guerre du Golfe, 1991), président des sections des Bouches-du-Rhône, Var et Vaucluse ; Alain Ranc (guerre d'Indochine, 1954), membre de la section du Val-de-Marne.

Daniel Gyre, décoré en septembre 1991 sur la base aérienne d'Orange par le général de division Hervé Mangin d'Ouince, commandant la Région aérienne Méditerranée.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CITATION

ORDRE GÉNÉRAL N° 49

MINISTERE DE LA DEFENSE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ETAT-MAJOR DES ARMEES

Ordre Général n° 10

CITATION

L'Amiral J. LANZANI
Chef d'Etat-Major des armées

VU la loi du 30 avril 1921 instituant une croix de guerre spéciale au titre des théâtres d'opérations extérieurs;
VU le décret du 12 septembre 1921 relatif à l'application de la loi du 30 avril 1921;
VU l'arrêté du Ministre de la Défense du 17 janvier 1991;

CITE

à l'ordre de l'Unité de Marine

le Maître DRUJON Frédéric - 1er Groupe de Plongeurs Démineurs

"Plongeur démineur du Premier Groupe de Plongeurs Démineurs, a participé à bord du "SAGITTAIRE" du 23 au 03 mai 1991 à l'opération de déminage SOUTIRAN DRIVER au large des côtes du Koweït au sein d'une force de l'Union de l'Europe Occidentale.

Doué d'un sang froid exceptionnel, particulièrement courageux et déterminé, a joué une part très active dans la destruction des nombreuses mines de surface rencontrées localisées par le bâtiment.

S'est vaillamment porté volontaire pour les actions les plus dangereuses en enregistrant et prenant des mesures de contremesure sur les mines à cible magnétique dans le nord du golfe Arabo-Persique.

Son endurance, son dynamisme et son enthousiasme sont dignes d'éloges.

Marin d'élite et de exemple."

CETTE CITATION COMPORTE L'ATTRIBUTION DE LA CROIX DE GUERRE DES THEATRES D'OPERATIONS EXTERIEURES AVEC ETOILE DE BRONZE

A PARIS, le 17 juillet 1991

POUR AMPLIATION

REGIS A. LANZANI

XIV ***Frédéric Drujon, décoré le 11 novembre 1991 sur la place Napoléon à Cherbourg par le vice-amiral Charles-Henri Méchet, préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord.***

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CITATION

Paul Laurent, deuxième à gauche, lors de la préparation de la cérémonie du 11 novembre 1954 à Saïgon.

MINISTERE DE LA DEFENSE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COPIE CERTIFIÉE CONFORME A L'ORIGINAL QUI NOUS A ÉTÉ PRÉSENTÉ

La Lieutenant-Colonel VECRIN

ORDRE GENERAL N° 42

CITATION

Le Général de Corps d'armée ROQUEJEOFFRE
Commandant les Forces Françaises en Arabie Saoudite

- Vu le décret du 12 septembre 1921 relatif à l'application de la loi du 30 avril 1921 instituant une croix de guerre spéciale au titre des théâtres d'opérations extérieurs,
- Vu l'arrêté du Ministre de la défense en date du 17 janvier 1991, portant ouverture de ce droit à la croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs,
- Vu la décision N° 1460/DEF/CEGE du 17 janvier 1991

CITE

A l'ordre du REGIMENT

Le Sergent BONNIER Hervé – 8e Régiment de Commandement et de Soutien

"Engagé dans l'opération "Tempête du désert" au sein de la Division DAGUET en Arabie Saoudite, chef de station FEM, a fait preuve de qualités militaires et professionnelles remarquables.

S'est particulièrement distingué lors de l'offensive terrestre, en Iraq, du 24 au 28 février 1991. A assuré la retransmission, dans des conditions d'immédiatité totale et sous menace chimique, de tous les messages opérationnels de l'Etat-Major, faisant preuve d'un esprit de dévouement hors du commun. A participé activement à l'information tactique du haut commandement, contribuant ainsi à la conquête des objectifs de BOCHMESEAU et AS SALMAN.

Par son comportement exemplaire, a fait honneur au 8e Régiment de Commandement et de Soutien et à l'Armée de terre.

CETTE CITATION COMPORTE L'ATTRIBUTION DE LA CROIX DE GUERRE DES THEATRES D'OPERATIONS EXTERIEURS AVEC ETOILE DE BRONZE.

A RIYAD, Le 27 avril 1991

COMME ROQUEJEOFFRE

Hervé Bonnier, dans le caveau des gouverneurs des Invalides à Paris, lors du centenaire de l'ANCGVM à Paris en 2019.

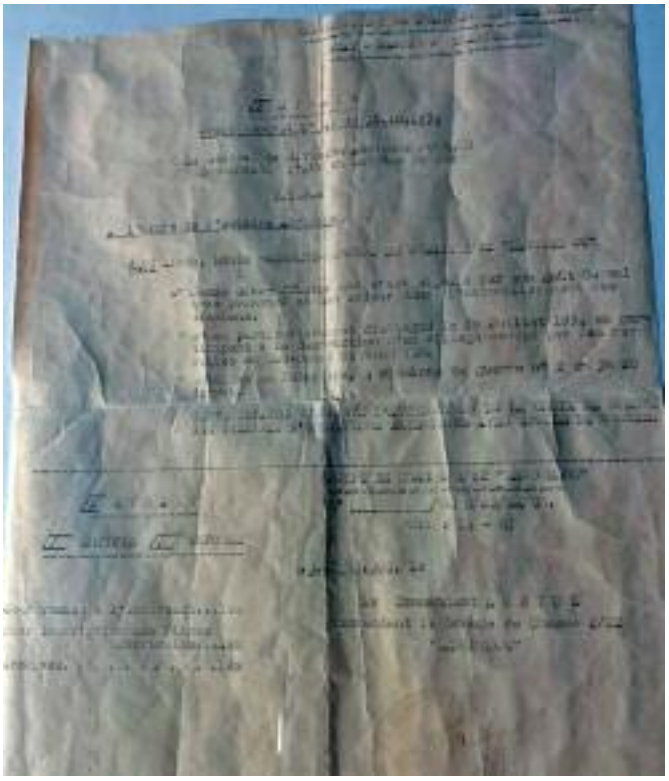

Alain Ranc, en 1954 en Indochine.

«Lorsque dans notre pays on parle de courage et de grandeur, c'est vers les croix de Guerre que se tournent les regards.»

Alphonse JUIN, Maréchal de France.

Association Nationale des Croix de Guerre et de la Valeur Militaire

Hôtel national des Invalides

129, rue de Grenelle 75007 PARIS

DANS LES LIVRES

COMMANDO KIEFFER, LA CAMPAGNE OUBLIÉE, PAYS-BAS 1944-1945

par Benjamin Massieux

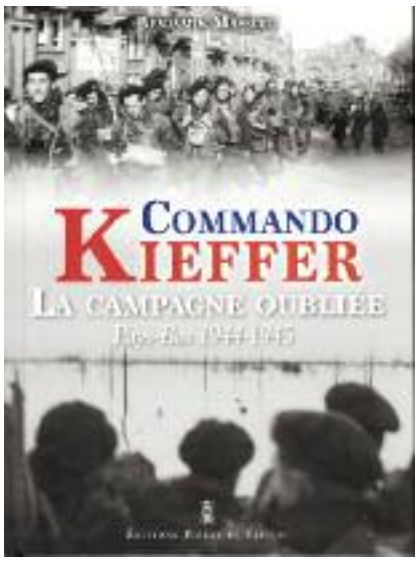

Le 1er Bataillon de fusiliers marins commandos, fondé par le capitaine de corvette Philippe Kieffer, s'est illustré par deux débarquements en 1944 : celui du 6 juin à Ouistreham, suivi de celui du 1er novembre à Flessingue (Pays-Bas).

Dès le 4 septembre, l'armée britannique a pris le port d'Anvers, situé dans l'estuaire de l'Escaut à une centaine de km de la frontière du IIIème Reich. Quoiqu'intact grâce à l'action de la résistance belge, qui est parvenue à neutraliser à temps les sabotages programmés de ses installations, le port reste inutilisable en raison de la présence de troupes allemandes autour de l'estuaire, qui peuvent faire feu sur tout navire entrant dans le chenal d'accès. Les Alliés organisent alors une noria de camions sur 1.100 km pour le contourner. Mais à l'approche de l'hiver, une tempête risque de détruire le port artificiel d'Arromanches et ainsi asphyxier les forces alliées. Dès la chute d'Anvers, les troupes allemandes reçoivent l'ordre de tenir les forteresses de Boulogne, Calais, Dunkerque et de l'île de Walcheren (Pays-Bas). La prise de celle-ci, la plus défendue de l'estuaire, fait l'objet de l'opération « Infatuate ». Les commandos français s'entraînent au combat de rues et de dunes en Belgique et se familiarisent avec les nouvelles barges de débarquement LCA d'une capacité de 30 hommes. Le plan d'attaque se base sur l'inondation provoquée par la rupture des digues par les bombardements de l'aviation britannique. L'eau aura envahi la ville de Middelburg et une partie de celle de Flessingue. Trois attaques concentriques seront alors effectuées à partir de l'Est, du Sud et de l'Ouest pour faire tomber l'île de Walcheren. Dans ce livre, le capitaine de corvette Kieffer indique que la plage de Flessingue, capitale de l'île de Walcheren, quoique minée, a été prise par surprise en 7 minutes, la ville en 7 heures et l'île en 7 jours. Les 480 commandos alliés ont affronté 4.000 soldats allemands, dont 1.600 se sont rendus. La campagne des Pays-Bas, menée par les commandos français, britanniques et canadiens constitue une page déterminante de leur histoire et un épisode crucial pour l'effort de guerre allié. Dans ses mémoires, le général américain Dwight Eisenhower, chef suprême des forces alliées écrit : « *L'attaque amphibie sur Walcheren, le 1er novembre, fut entreprise contre probablement les points les plus fortifiés que nous ayons jamais rencontrés le long des côtes pendant les opérations en Europe* ». Dans son livre « Histoire de la seconde guerre mondiale », le Premier ministre britannique Winston Churchill précise qu'avec cette opération « *une fois de plus, la conception des commandos triomphait* ».

Loïc Salmon

« Commando Kieffer, la campagne oubliée, Pays-Bas 1944-1945 », Benjamin Massieu. Editions Pierre de Taillac, 272 pages, nombreuses illustrations, 29,90 €.

SAINT-CYR DANS LA TOURMENTE

par le général Bertrand Pâris

Lorsqu'une guerre éclate, l'une des premières victimes est souvent la formation des élèves-officiers. La tentation est alors très forte de la sacrifier pour envoyer ces officiers en devenir combattre au plus vite. Ainsi, Bonaparte avait décrété une scolarité de deux ans, qui n'a guère été observée qu'en 1809. La guerre de 1914-1918 s'accompagne d'une fermeture de Saint-Cyr, comme cela avait été le cas en 1870. Entre 1938 et 1947, les difficultés rencontrées par les différents régimes pour continuer à former des officiers de recrutement direct sont encore plus grandes. En s'appuyant sur des archives méconnues et dispersées, sur de très nombreux témoignages et à l'aide de dizaines d'entretiens avec d'anciens élèves, le général Bertrand Pâris est le premier à écrire cette autre histoire de Saint-Cyr.

« Saint-Cyr dans la tourmente » par le général Bertrand Pâris. Éditions Pierre de Taillac, 176 pages, nombreuses illustrations, 22,90 €.

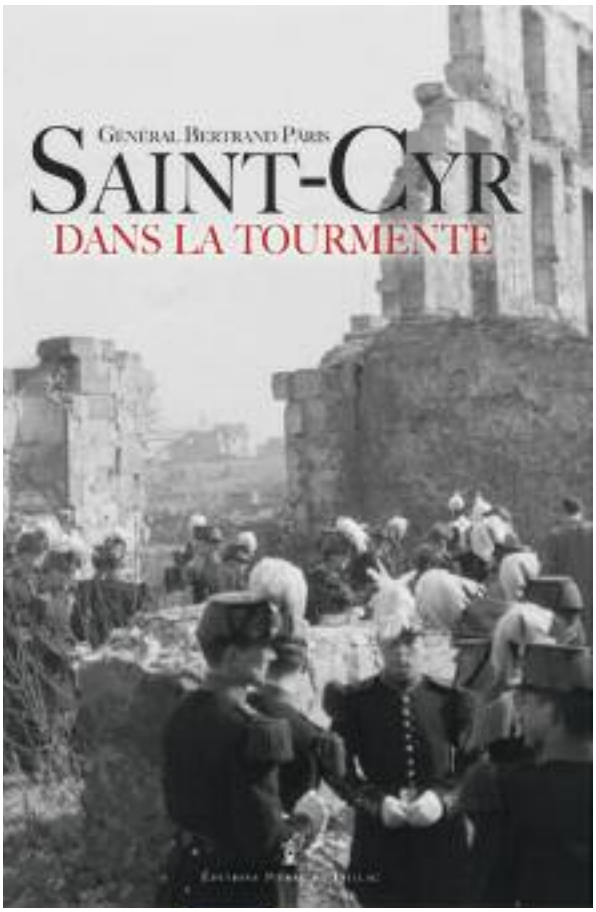

TIRAILLEURS

ouvrage collectif

Le 1er Régiment de tirailleurs, stationné à Epinal, est aujourd'hui le dernier héritier des 48 régiments de tirailleurs algériens, tunisiens et marocains. A travers cette galerie d'une centaine de portraits, le lecteur comprendra l'immense richesse de ce patrimoine. D'une manière originale et vivante, il découvrira cette épopée à travers le regard des « Turcos » de toutes origines et de tous grades, célèbres ou anonymes, anciens ou contemporains. Il saisira «l'esprit tirailleur», incarné par ces combattants d'élite, dont près de 100.000 sont tombés pour la France.

« Tirailleurs » ouvrage collectif. Éditions Pierre de Taillac, 200 pages, nombreuses illustrations, 38 €.

L'ÉCOLE COLONIALE, ÉCOLE NATIONALE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Croix de Guerre 1914-1918 et TOE

L'École coloniale, fondée le 23 novembre 1889, a reçu en 1934 le nom d'École nationale de la France d'outre-mer (ENFOM), à laquelle a succédé en 1959 l'Institut des hautes études d'outre-mer, puis en 1966 l'Institut international d'administration publique. Celui-ci a été intégré à l'Ecole nationale d'administration en 2002.

Initialement «Mission cambodgienne», opérant en parallèle avec une section de l'Ecole libre des sciences politiques formant des administrateurs pour l'Indochine, elle obtint en 1912 le monopole de la formation de la totalité des administrateurs appelés à servir dans les protectorats et les colonies constituant l'Empire français d'alors. Elle fut installée dans un beau bâtiment de style mauresque, situé avenue de l'Observatoire à Paris, sur les plans de l'architecte Yvon. La préparation au

concours d'entrée, comportant des études juridiques, s'effectuait avec une forte motivation, pendant trois années, dans le cadre rigoureux de quelques grands Lycées (Ginette, Louis-le-Grand, Henri IV…). La dernière promotion est sortie en juin 1961. Une autre filière d'accès était réservée à des fonctionnaires ayant déjà acquis une expérience outre-mer. Les études, durant trois ans, formaient une cinquantaine d'élèves français et/ou issus des colonies aux langues, à l'ethnologie, au droit coutumier, au droit colonial public et privé. L'école préparait ainsi des hauts fonctionnaires et magistrats destinés à une carrière outre-mer. Son appellation familière était « Colo ». Il y eut en tout 4.513 élèves, en 68 promotions. Parmi les anciens élèves devenus célèbres, citons : Paul Biya, président du Cameroun, Abdou Diouf, président du Sénégal, Philibert Tsiranana, président de Madagascar, le ministre André Chandernagor, ainsi que Pierre Messmer et Félix Eboué, tous deux compagnons de la Libération.

L'École a reçu la croix de Guerre 1914-1918 à l'ordre de l'armée, avec la citation suivante :

« *A fourni, au cours de la Grande Guerre, pour les unités de toutes les armes et notamment des troupes coloniales, les cadres qui se sont signalés par leur bel enthousiasme, leurs brillantes qualités morales et la valeur de leur esprit de sacrifice, maintenant*

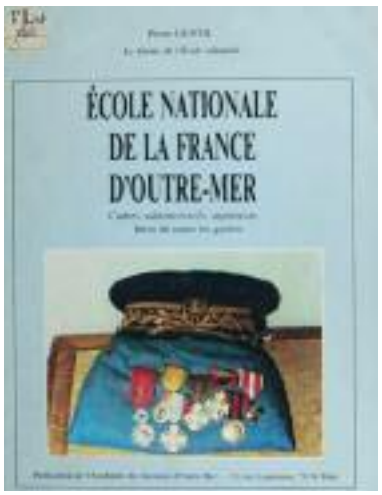

Bâtiment de l'ancienne Ecole nationale de la France d'outre-mer, aujourd'hui intégrée à l'Ecole nationale d'administration.

L'ÉCOLE COLONIALE, ÉCOLE NATIONALE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Remise de la croix de Guerre 1914-1918 le 14 novembre 1926 par le président de la République Gaston Doumergue (centre).

ainsi les nobles traditions de bravoure et de dévouement que leurs aînés, admirables artisans de l'expansion coloniale de la France, leur avaient léguées ».

L'Ecole et ses anciens perdirent alors 67 morts pour la France. La croix fut remise à l'école le 14 novembre 1926 par le président de la République Gaston Doumergue, accompagné de Paul Painlevé, ministre de la Guerre, et Léon Perrier, ministre des Colonies. Par décret du 16 décembre 1934 signé du président de la République Albert Lebrun et du ministre des Colonies Louis Rollin, l'Ecole reçut ensuite la Légion d'honneur.

Seule grande École civile dans ce cas, elle reçut plus tard la croix de Guerre des théâtres d'opérations extérieurs, sur proposition du secrétaire d'Etat aux forces armées Terre : «*l'École nationale de la France d'outre-mer, École de formation des cadres supérieurs de l'administration et de la magistrature d'Outre-mer, dont les élèves et anciens élèves ont fait preuve en de nombreuses circonstances d'un sens élevé du devoir et des meilleurs sentiments patriotiques. De 1939 à 1945, cinquante-sept d'entre eux sont morts pour la plus noble cause. En Indochine, vingt-quatre sont tombés, les uns les armes à la main, les autres dans l'accomplissement de leur tâche d'administrateur et de pacificateur, poussant ainsi jusqu'au sacrifice suprême l'amour de leur patrie et de leur métier. Cette citation comporte l'attribution de la croix de Guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme*».

Sur la couverture du fascicule de Pierre Gentil (1919-2002) à la gloire de l'École coloniale, figurent les décorations attribuées à l'École ou à ses élèves *(photo page 13)*. Y est décrit le parcours exceptionnel de 240 anciens, mosaïque d'héroïsmes individuels pendant le XXème siècle, en Afrique, en Asie comme en Europe, dont Joost Van Vollenhoven (promo 1899) lors de la Grande guerre, ou Pierre Anthonioz (promo 32), Pierre Messmer (promo 34) et Raymond Dronne (promo 36), tous trois héros de 1939-1945, de la Libération et de l'Indochine. Les anciens de l'École ont compté parmi eux 42 compagnons de la Libération.

Sous le dôme des Invalides, à proximité du tombeau de l'Empereur, figure une plaque commémorant la citation et les noms de tous les morts pour la France anciens de l'École coloniale. Sur l'annuaire des anciens élèves figurent également les noms de 258 morts au Service outre-mer, souvent confrontés aux dangers et aux maladies.

Pierre Castillon
membre du conseil d'administration de l'ANCGVM

Plaque commémorative aux Invalides.

ANSE (Rhône)

Croix de Guerre 1939-1945

Anse est une commune du département du Rhône située à la jonction des rivières Saône et Azergues. Elle se situe à 27 km au Nord de Lyon et à 6 km au Sud de Villefranche-sur-Saône. En 1940, 1.700 âmes y vivent (aujourd'hui Anse compte 7.000 habitants). Jusqu'en novembre 1942, Anse sera en zone libre.

Dès **mai 1940**, le registre des cartes d'alimentation est ouvert. Le 1er août, le sucre est rationné. A partir du 1er octobre, les clients doivent fournir des tickets de rationnement pour obtenir de la viande, du pain, du fromage, du beurre, des œufs, de la charcuterie, de l'huile, du chocolat, du lait et des pommes de terre. La quantité de pain distribuée passe de 375 grammes à 200 grammes par jour et par personne. Normalement un être humain doit absorber 2.400 calories par jour. La quantité de calories ingérée chutera jusqu'à 1.600 calories par jour et par adulte.

En novembre 1941, la viande ne peut être inscrite au menu des restaurants que trois jours par semaine. La charcuterie quant à elle ne peut l'être que quatre jours par semaine. Le **21 novembre 1941**, le préfet décide que les boulangeries devront fermer deux jours par semaine. Les habitants de la commune d'Anse, pour améliorer leur ordinaire, se lance dans le jardinage et l'élevage de poules et de lapins. Il en résulte, à partir de juillet 1941, un accroissement des vols et des chapardages de légumes et de volailles. Les restrictions concernent aussi les équipements et les vêtements.

Le **6 février 1941**, des bons de chaussures sont distribués. Les habitants ont des difficultés pour obtenir des vêtements. Ils rapiècent leurs habits, les modifient, les recyclent et teignent les vêtements usagés. Les détenteurs de pneumatiques et de chambre à air doivent faire une déclaration en mairie pour les équipements non montés sur les véhicules.

Dans la nuit du **1er au 2 juin 1942**, Robert Sheppard décolle de Londres à bord d'un Lancaster pour être parachuté à proximité d'Anse. Mais au lieu de se poser dans un pré, il atterrit sur le toit d'une maison située à proximité de la gendarmerie. Deux gendarmes accourent et l'aident à pénétrer, par une lucarne, dans la maison. Ensemble ils élaborent un stratagème pour que Sheppard s'échappe. Hélas, lorsqu'il sort de la maison d'autres gendarmes, qui ne sont pas dans la confidence, l'arrêtent. Le commissaire de police Triffe vient à Anse pour interroger Sheppard et, à l'issue de l'interrogatoire, l'escorter jusqu'à la prison de Lyon. Lorsque Triffe et Sheppard se retrouvent seuls, quelle n'est pas la surprise de Sheppard d'apprendre que Triffe fait partie de la Résistance. Sheppard remet immédiatement à Triffe sa ceinture contenant 500.000 francs. Des agents de la Gestapo voudraient interroger Robert Sheppard mais les conditions de l'ar-

ANSE (Rhône)

mistice le leur interdisent. Ils peuvent seulement transmettre un questionnaire auquel devra répondre le prisonnier. Triffe et Sheppard élaborent ensemble les réponses à apporter au questionnaire. Ils ont un objectif commun : désinformer l'état-major allemand. Les résultats dépasseront leur espérance. Suite aux informations fournies, Hitler donnera l'ordre de retirer une division du front russe pour la transférer sur le front occidental. L'URSS, pour ce fait de résistance, fera Sheppard « pionnier d'honneur ». A l'issue de ses interrogatoires, Sheppard est incarcéré à la prison de Montluc puis à celle de Saint-Paul d'où il s'évadera.

Entre 1940 et 1944, l'Allemagne veut que 1,5 million de Français travaillent dans ses usines. Le Service du travail obligatoire (STO) ne pourra fournir que 750.000 travailleurs. La mise en œuvre du STO engendra un flux de patriotes vers les maquis et vers les réseaux de résistance. Les actions de résistance se développent à partir du printemps 1943. Les Allemands, pour lutter contre la résistance en appelle, par voie d'affichage, à la délation par la population.

En décembre 1943, le texte de l'affiche était le suivant : « *100.000 francs de récompense. Ces jours derniers, des criminels ont commis, sous le prétexte de mots d'ordre politiques, des actes de terrorisme : sabotage des voies ferrées, brigandage, incendies. Ce sont surtout des Fançais qui ont été les victimes de cette activité. En conséquence, les éléments réfléchis de la population sont invités à transmettre sans délai toutes indications susceptibles de permettre l'arrestation de ces terroristes, soit aux services allemands, soit aux services français. Une discrétion absolue est garantie. Le Kommando de la Sicherheitspolizei SD de Lyon offrira une récompense de 100.000 francs chaque fois que la découverte et l'arrestation des terroristes auront été rendues possible – Lyon décembre 1943* ».

Les actions de résistance engendrent des représailles de la part de l'occupant. Le 23 août, 5 résistants sont fusillés dans une prairie proche d'Anse.

Le lundi **28 août 1944**, le 321ème Escadron de l'armée de l'Air américaine reçoit pour mission de bombarder le pont de la ligne ferroviaire Paris-Lyon-Marseille, enjambant l'Azergues. Cette destruction présente un caractère stratégique : perturber le repli des troupes allemandes suite au débarquement de Provence.

Deux vagues de chacune 9 bombardiers B-25 « Mitchell » décollent, à 6 h 55, de Borgo (Corse). Chaque avion emporte 4 bombes de 500 kg. A 9 h 10 les premiers bombardiers larguent leurs bombes. La poussière soulevée par le bombardement de la première vague dissimule l'objectif aux avions de la deuxième vague et les empêche de lâcher leurs bombes. Le pont a été atteint. Mais les bombes ont aussi détruit un cinquième de la commune engendrant la mort de 22 habitants dont 8 enfants âgés de 11 mois à 14 ans et blessé 15 personnes.

Le **2 septembre 1944**, un peloton de reconnaissance du 3ème Régiment de chasseurs d'Afrique atteint les premières maisons d'Anse. Seulement une unité de la Wehrmacht est retranchée dans le village. Il faudra l'intervention du 1er Bataillon de zouaves portés pour libérer la commune. Les zouaves, au cours des combats, auront 9 tués et 15 blessés graves.

Le **11 novembre 1949**, Anse reçoit la croix de Guerre avec une citation à l'ordre de la division : « *Courageuse petite cité dont la population unanime a aidé les troupes françaises au cours des combats du 3 septembre 1944. A hébergé de nombreuses familles israélites. A fourni aux organisations de Résistance 3 sections locales (Combat – M.U.R. – F.T.P.F.). A perdu 35 de ses enfants du fait des hostilités : 22 par bombardement ; 6 fusillés par les Allemands ; 6 tués dans les maquis du Vercors et de Savoie ; 1 déporté STO mort en Autriche. A eu plus de 50 % de ses immeubles détruits totalement ou partiellement* ».

Marc Beauvois,
section de la Haute-Garonne

Gironde - 33 - Bordeaux-Mérignac

Daniel Gyre, chevalier de la Légion d'honneur

Daniel Gyre, vice-président de l'ANCGM et président de la section des Graves, a été décoré de la Légion d'honneur, le 27 janvier 2021 sur la base aérienne 106 de Bordeaux-Mérignac, par le colonel René Dupré, officier Réserve adjoint base.

Officier « rang » du Corps des mécaniciens de l'armée de l'Air et de l'Espace, le commandant (R) Gyre, blessé en service, totalise 9 missions de guerre homologuées, 3 ans et 16 jours de campagne et 2 mois et 22 jours de service aérien commandé. Il a participé aux opérations «Epervier» (Tchad, 1988), «Daguet» (guerre du Golfe, 1991) et « Turquoise » (Rwanda, 1994). Egalement chevalier de l'Ordre national du Mérite, il est titulaire de la croix de Guerre des théâtres d'opérations extérieurs, de la médaille d'Outre-mer (agrafes Tchad, Moyen-Orient et Rwanda), de la médaille de la Défense nationale, de la médaille des Services militaires volontaires (bronze), de la médaille des Réservistes volontaires de défense et de sécurité intérieure (argent), du titre de la Reconnaissance de la Nation et de deux décorations étrangères (Arabie saoudite et Koweït) relatives à la guerre du Golfe.

Val-de-Marne - 94 - Vincennes

Alain Ranc, pilote militaire et civil en Algérie

Breveté mécanicien radar à 21 ans, Alain Ranc est nommé sergent et affecté de mai à décembre 1951 dans un atelier de télécommunications à Alger. Il y réussit le concours interne de pilote de l'armée de l'Air et suit une formation dans une école de pilotage au Canada. De retour en France en décembre 1953, il est affecté comme pilote dans un groupe de chasse en Indochine, où il obtient la croix de Guerre des théâtres d'opérations extérieurs. En 1956, il est muté à l'Escadron 2/4 «La Fayette» en Allemagne. De retour en Algérie en novembre 1957, il est affecté à une escadrille, basée à Bône et en détachement à Guelma pour appuyer le 1er Régiment étranger de parachutistes. Démobilisé en 1958, il fonde la compagnie Air Alfa et achète un avion à crédit pour le transport de passagers et de fret ainsi que les évacuations sanitaires. Le 25 octobre 1961, tout bascule. Alain Ranc est fortement éprouvé par l'assassinat de son ami René Poste, son ancien commandant de groupe de chasse en Indochine, exécuté à Alger par un commando de l'OAS. Début 1962, il arrête son entreprise, vend son avion et travaille pour différentes petites compagnies. Pendant ses six années de pilote de chasse, Alain Ranc avait sympathisé avec trois pilotes d'origine algérienne. L'un d'eux, devenu président-directeur général de la compagnie Air Algérie, l'y embauche de 1964 à 1971.

Pilote de chasse en 1954.

Association nationale des croix de guerre et de la valeur militaire

ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE ANNUELLE

A l'attention des adhérents de l'ANCGVM : membres individuels personnes physiques ; représentants des villes décorées ; représentants des unités militaires décorées ; représentants des institutions civiles décorées. L'assemblée générale statutaire annuelle de l'Association nationale des croix de guerre et de la valeur militaire se tiendra le :

Mercredi 3 JUIN 2021 à partir de 9H30

Compte tenu des restrictions inhérentes à la situation sanitaire et de leur évolution, l'assemblée générale sera retransmise en visio / audio conférence.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée générale statutaire par le président national
2. Lecture du rapport moral de l'année 2020
3. Présentation des comptes annuels 2020 et lecture du rapport financier
4. Vote des résolutions :
   - approbation du rapport moral de l'année 2020
   - approbation des comptes annuels de l'année 2020
   - approbation des cotisations 2021-2022
   - quitus aux administrateurs pour l'année 2020
5. Renouvellement, ratification et élections de membres du Conseil d'administration
6. Questions diverses
7. Questions réponses avec le Bureau national
8. Clôture de l'assemblée générale par le président national

Les documents officiels (convocation, ordre du jour détaillé, comptes annuels, projet des résolutions) seront disponibles auprès de vos présidents de section et seront disponibles au siège national sur demande à partir du lundi 17 mai 2021.
Nous vous remercions d'indiquer à vos présidents délégués de section ou au siège national, par courriel, votre mode de participation à cette réunion.

Au cas où vous souhaiteriez ajouter un point particulier dans la rubrique « Questions diverses » de l'ordre du jour de cette réunion, il est demandé de bien vouloir le signaler au secrétariat du siège pour le mercredi 31 mai 2021 au plus tard.

Les candidatures au poste d'administrateur national devront parvenir au siège social avant le 14 mai 2021.

CARNET

ADHÉSIONS

DEPUIS DECEMBRE 2020

MEMBRES

Siège national

Mehedi BELKHAÏSS

Bruno BALLENGHEIN

Jean-Yves HILLION

Eric MOUILLEFARINE

Section des Landes

François LIEVRE

Section de la Somme

Romuald PERRIN

Section de la Vendée

Philippe TAILLEDUMIER

VILLES

35 - SAINT-MALO

54 - WAVILLE

54 - PONT-A-MOUSSON

84 - VALREAS

DÉCÈS

Section des Bouches-du-Rhône

Colonel Louis COTHENET

Section de l'Essonne

Désiré DUSSAULE

Section des Graves

Michel LABORDE

Section de l'Isère

Colonel Raymond HERBRETEAU

Section des Landes

Pierre LACROIX

Section de Lille

Jean-Marie LESAFFRE,

ancien vice-président

Section du Limousin

François MAHE, trésorier

Section des Pyrénées-orientales

Roger CAZABAN

Section du Tarn

André LANDES

Section de Valenciennes

Daniel LEROY, président

DÉCORATIONS

LÉGION D'HONNEUR

Au grade de Chevalier :

Section du Finistère

Armelle de VITTON

Section des Pyrénées-Orientales

Roger PAGES

MÉDAILLE DES RÉSERVISTES VOLONTAIRES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ INTÉRIEURE

Echelon Or

Section du Val-de-Marne

Françoise DAUGET-BAYOL

L'Association nationale des croix de guerre et de la valeur militaire
adresse ses sincères condoléances aux familles endeuillées et les assure de toute son amitié.
Elle félicite les décorés.
Elle souhaite la bienvenue aux nouveaux membres.